

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, lundi 23 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14)	Dominique Chaudey, Jean-Luc Pairis, Aline Richard, Jérôme Hervé (arrivé à 19h50), Claude Bindit (arrivé à 19h50), Josette Richard, Patricia Alexanian, Ghislain Chouet, Christophe Schoenfelder (arrivé à 19h50), Bruno Jamet, Mélanie Pointurier, Jérôme Mourot, Fabienne Drezet et Marylène Gimeno (secrétaire de séance).
Absents excusés (1)	Jérôme Pernot

Le 23 mai à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 45 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Élargement de la feuille de présence.

Le maire demande d'approuver le procès- verbal du dernier Conseil municipal. Adoption à l'unanimité.

Ordre du jour

– Travaux :

- Délibération sur les feux de carrefour CD130/lotissement en Goutilland.
- Délibération sur la signalisation devant l'école aux heures d'entrées et de sorties des enfants.
- Point sur le chantier à venir rue des Cerisiers (réfection voirie dans le prolongement de l'entrée du lotissement jusqu'à la rue des Coires) + trous à reboucher sur l'ensemble du village.

– Urbanisme :

- Délibération avec Habitat 70.

– Aire des gens du voyage :

- Débat, échanges et propositions.

– Projet éoliennes :

- Débat, échanges, propositions + questions en cours sur la thématique de développement durable.

– Ecole :

- Echanges suite au retrait de Brevillers + calendrier de fin d'année scolaire.

– Budget :

- Point d'étape et décision modificative budgétaire.

– Manifestations à venir :

- Calendrier des associations.

– **Questions diverses.**

– **1/1 Travaux : Délibération sur les feux de carrefour CD130/lotissement en Goutilland**

Il est proposé :

- 3 feux de signalisation (2 sur le CD130 au croisement de la rue du Goutilland et 1 feu à la place du stop rue du Goutilland).
- 2 zébras sur le CD130 pour l'arrêt des bus (1 dans chaque sens à hauteur de la rue du Goutilland) avec un cheminement piétonnier pour les usagers.
- 1 passage pour piétons sur ce même secteur avec un bouton poussoir de traversée.
- Mise en place de balises fluorescentes sur les écluses de rétrécissements du CD130.

La société Baumgartner se chargera de la signalétique, la société Fareco de la partie technique et la société RPS pour les balises. Coût total sans les 10% de subventions de 61295,30 TTC. Les travaux dureront 15 jours pour une livraison début septembre 2022.

Approbation unanime.

1/2 Travaux : Délibération sur la signalisation devant l'école aux heures d'entrées et de sorties des enfants

Il est proposé :

- 2 panneaux triangulaires avec des leds qui clignotent aux heures d'entrées et de sorties des enfants. 1 sur la façade de l'école (côté Mandrevillars) et 1 au croisement de la rue des Perches et du CD130 (côté Héricourt).
- Création de deux zébras de 14m pour l'arrêt des bus sur le CD130 dans les deux sens.
- Réfection de la zone 30 et des dents de requin sur le plateau devant l'école.
- Mise en place sur les panneaux zone 30 « Priorité Piétons ».

Coût total sans les 10% de subventions 5181,53 TTC. La réalisation est prévue avant la rentrée scolaire de septembre 2022.

Approbation unanime.

1/3 Travaux : Point sur le chantier à venir rue des Cerisiers (réfection voirie dans le prolongement de l'entrée du lotissement jusqu'à la rue des Coires) et trous à reboucher sur l'ensemble du village :

- Il est proposé de refaire complètement la chaussée existante rue des Cerisiers, une partie de la rue de la Fontaine et rue du Crêt (décaissement, remise à niveaux des tampons de regard et enduits). La société Maillard réalisera ces travaux mi-juillet pour un coût total sans les 10% de subventions de 18047,04 TTC.
- La société Bernardin interviendra dans le village le 30 mai 2022 pour un balayage avec brosse. La société STPI fera le taconnage le 30-31 mai et le 01 juin 2022. Coût total de la réalisation 10080,00TTC.

Approbation unanime.

2/ Urbanisme : Délibération avec Habitat 70

- Le 15 juin 2020, Habitat 70 et le cabinet Delplanque sont venus reborder les terrains du lotissement « sous la Broche » leur appartenant. Habitat 70 propose de céder pour 1euro symbolique les deux passages menant au terrain de jeux (rue des Roses et rue des Jonquilles) à la commune. Les parcelles sont A1040 et A1044.

Approbation unanime.

3/ Aire des gens du voyage : Débat, échanges, propositions

- Pour valider le « PLUI », la loi impose 5 places soit 25 ares pour les gens du voyage. Nous devons nous positionner avant la fin de l'année 2022. L'emplacement qui serait choisi se trouverait à la sortie du village direction Héricourt après le virage en « s ». Madame Richard Aline se propose de rencontrer cette communauté afin de recenser leurs besoins et attentes.

4/ Projet éoliennes : Débat, échanges, propositions + questions en cours sur la thématique de développement durable

- La société RWE était venue dans notre village pour exposer son projet d'implantation de 5 éoliennes. Dans un premier temps, ils souhaiteraient construire 3 éoliennes à la sortie de notre village côté Luze dans le bois de Chagey. Monsieur Jamet Bruno nous a fait un exposé sur le nucléaire, l'éolien et le photovoltaïque afin de nous éclairer sur la situation actuelle. Il nous propose d'organiser une visite de site éolien afin de pouvoir prendre une décision ultérieurement.

5/ Ecole : Echange suite au retrait de Brevillers + calendrier de fin d'année scolaire

- Suite au retrait de Brevillers pour le projet du pôle éducatif, le conseil a décidé de prendre un temps de réflexion et de prendre une décision au mois de septembre 2022.
- La fête de l'école est prévue le 18 juin 2022 avec un passage par classe dans la matinée à des heures définies. La remise des cadeaux de fin d'année pour les CM se fera après leur passage. Il n'y aura pas de repas. Une sortie scolaire de fin d'année est prévue pour l'école : une marche et un pique-nique autour d'Echenans Sous Mont Vaudois.

6/ Budget : point d'étape et décision modificative budgétaire

- Le budget assainissement présente une anomalie concernant les dépenses imprévues de la section d'investissement qui sont supérieures au pourcentage réglementaire. Afin de régulariser cette anomalie, il est proposé la décision modificative suivante : dépenses investissement 022/ -442 euros et dépenses investissement 2156 : +442 euros.

Approbation unanime.

7/ Manifestations à venir et calendrier des associations

- Une rencontre est prévue entre les deux associations du village afin d'organiser une journée

commune musicale.

- Le 23 juin une rencontre est prévue entre la médiathèque et l'école afin de pouvoir remettre en place un passage par classe et par mois à la médiathèque.
- Une école de Bethoncourt viendra dans notre village pour leur sortie de fin d'année scolaire. Ils viendront faire un parcours pour regarder nos ardoises de citations.

8/ Questions diverses

- Il y a des personnes qui ont fait la demande en mairie pour avoir la remise des clés de la salle des fêtes avant 18h30. Selon eux, cela les pénalise sur l'installation et l'organisation de leur évènement. Malheureusement, nous ne pouvons pas accepter cette demande pour des raisons de sécurité. Les enfants de l'école et du pôle périscolaire sont présents dans la cour avant cette heure-ci.
- 7 ardoises de citations seront réparées suite à des détériorations.

Fin de séance à 23h50.